

Livres et société bas-canadienne, croissance et expansion de la librairie Fabre (1816-1855)

par Jean-Louis ROY *

En France, grâce aux institutions et recherches de Lucien Febvre¹, d'Henri-Jean Martin², de Robert Escarpit³, de Jean Queniart⁴, de Robert Mandrou⁵ et d'autres, le livre est devenu objet de recherche historique, obligeant les chercheurs à superposer les dimensions économiques et sociales, intellectuelles et mentales qui surgissent de la richesse même de l'objet étudié, nommé « ferment » par l'initiateur de l'apparition du livre.

Au Québec, peu d'historiens du XIX^e siècle ont évité l'écueil de la généralisation, quant aux dimensions culturelles et intellectuelles de notre passé et quant aux relations qu'entretiennent jusqu'en 1855 les « Bas-Canadiens » et la France. Les recherches des professeurs Hare et Wallot sur les imprimés dans le Bas-Canada⁶, l'étude du professeur Galarneau, consacrée à *la France devant l'opinion canadienne*⁷ (1760-1815) constituent, avec d'autres études, les premiers éléments d'un contreponds essentiel. D'autres recherches effectuées par Dionne⁸, Drolet⁹, Gagnon¹⁰, Houle¹¹, s'ajoutent à ces ouvrages fondamentaux.

Une mise à jour de notre histoire culturelle et intellectuelle, de son rythme, des liens qu'elle entretient avec les dynamiques extérieures, nous impose de retracer les objets culturels qui constituent le fondement des relations nées de ces objets. La recherche que nous présentons aujourd'hui constitue une étape dans une étude d'ensemble.

* Centre d'études canadiennes-françaises, McGill University.

¹ L. FEBVRE et Henri-Jean MARTIN, *L'apparition du livre*, Paris, A. Michel, Paris, 1971. Voir la bibliographie de cet ouvrage fondamental.

² Henri-Jean MARTIN, *Livres, pouvoirs et société à Paris au XVIII^e siècle*, 2 vol., Genève, Droz, 1969.

³ Robert ESCARPIT, *La littérature et le social*, Paris, Flammarion, 1970. Voir la bibliographie de cet ouvrage.

⁴ Jean QUENIART, *L'imprimerie et la librairie à Rouen au XVIII^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1969.

⁵ Robert MANDROU, *Littérature de colportage et mentalités paysannes*, dans *France et Canada français du XVI^e au XX^e siècle*, Québec, P.U.L., 1966.

⁶ John HARE et Jean-Pierre WALLOT, *Les Imprimés dans le Bas-Canada (1801-1810)*, P.U.M., 1967.

⁷ Claude GALARNEAU, *La France devant l'opinion canadienne*, Québec, 1970.

⁸ Narcisse DIONNE, *Inventaire chronologique des livres, brochures, journaux et revues*, 4 vol., Société royale du Canada, 1905-1909.

⁹ Antonio DROLET, *Les bibliothèques canadiennes (1604-1960)*, Montréal, Cercle du Livre de France, 1960.

¹⁰ P. GAGNON, *Essai de bibliographie canadienne*, Montréal, 1913.

¹¹ G. HOULÉ, *Inventaire chronologique des livres, brochures, journaux et revues imprimés au Canada pendant les années 1764 à 1820 et conservés au Collège Ste-Marie*, Montréal, 1942.

Notre intention profonde est d'analyser les phénomènes de diffusion et d'usage du livre au Bas-Canada au XIX^e siècle, de vitaliser le couple livre-lecteur, pamphlet-lecteur. C'est à ce niveau que se situe la vie du livre, rapport entre un homme qui questionne ou qui est questionné par un imprimé. A cette première question: *Qu'est-ce que lire?* s'ajoute immédiatement une seconde: *Qui lit?* Compte tenu des informations que nous contrôlons déjà quant à la diffusion du livre entre 1815 et 1860, nous formulons l'hypothèse que le livre était plus répandu qu'on ne le croit dans l'ensemble du territoire, que la diversité des livres disponibles était plus grande qu'on ne l'imagine.

Au niveau des motivations et des significations, la question fondamentale se rapporte au *pourquoi lire?*

Nous limitons dans la présente communication notre analyse à une maison de librairie, peut-être la plus importante de Montréal, entre 1820 et 1855, la maison Fabre. Dans un ouvrage que nous publierons prochainement, nous analyserons en détail tous les aspects de l'activité de notre libraire, à la fois au niveau des activités et valeurs privées et collectives qui motivent la fébrile activité d'Édouard-Raymond Fabre, au plan familial, social et politique. Nous limiterons notre analyse dans cette étude à quatre articulations fondamentales de ses activités de librairie, soit:

- I. La marchandise.
- II. Les fournisseurs européens.
- III. Les activités d'édition.
- IV. La concurrence.

En annexe I, nous présentons 11 tableaux explicatifs et en appendice II, deux cartes explicatives quant à la diffusion du livre.

I. — MARCHANDISE.

Diverses situations objectives et un certain nombre d'évaluations subjectives déterminent l'inventaire d'une maison d'importation et d'une librairie à Montréal dans la première moitié du XIX^e siècle. Les grandes tendances, qui constituent les articulations ou la structure de la société globale, dominent et fondent les situations objectives. Qu'il s'agisse des données démographiques, de l'évolution de l'instruction publique, de l'importance culturelle et sociale des instruments de culture que constituent le livre, la revue, le journal ou des exigences spirituelles nées de l'évolution du sentiment et des attitudes religieuses, le libraire doit, en analysant ces tendances, les traduire en termes de marché. Ainsi, à la hiérarchie des besoins qu'il perçoit, par sa propre évaluation des situations et par la demande, doit correspondre une diversité de l'offre. A la fois, le libraire ajuste ses interventions aux besoins et tente de modifier, d'orienter, d'accroître ces besoins. On ne saurait comprendre autrement la vaste entreprise de publicité à laquelle se livre notre libraire.

Les catalogues de 1830, 1835, 1837 et l'inventaire du stock de la librairie effectué en 1854, nous informent sur la marchandise offerte. La donnée fondamentale que nous révèle cet inventaire est la prédominance et la progression quantitative du livre religieux.

23,9% en 1930 ¹²

31,3% en 1835 ¹³

37,8% en 1837 ¹⁴

53,2% en 1854 ¹⁵

Par rapport à l'évolution et à l'emprise du sentiment religieux, à l'accroissement de l'influence du clergé de plus en plus présent dans les différents secteurs de l'activité, cette évolution est significative. La promotion des savoirs religieux, les innovations dans les styles de dévotion et de piété s'appuient ici sur des instruments nombreux et dont l'influence fut sans doute décisive dans l'expansion et le maintien de ces renouveaux ¹⁶.

Même si les données des catalogues de 1830, 1835 et 1837, concernant la pédagogie (manuel scolaire et ouvrage théorique de pédagogie) doivent être interprétées avec prudence, il ne fait aucun doute que la progression quantitative dans ce secteur constitue l'un des éléments majeurs dans l'évolution de la marchandise disponible à la librairie de la rue Saint-Vincent. L'inventaire de 1854-55 nous informe que le tiers (33,6%) des volumes disponibles se rapporte à cette catégorie ¹⁷, 48,5% des volumes achetés ou édités au Canada sont compris dans la catégorie « pédagogie » et 12,1% des volumes importés de France peuvent être classés dans la même catégorie ¹⁸. Il nous faut noter, de plus, le déclin des lettres et de la philosophie par rapport aux volumes religieux et de pédagogie. Les catalogues des années '30 nous présentent, à la fois en termes quantitatifs et qualitatifs, une remarquable diversité d'œuvres. Mais dans l'inventaire de 54-55, on ne retrouve plus cette abondante littérature philosophique depuis Bacon, Béranger, De Bonald, Condillac, Condorcet, D'Alembert, Fontenelle, Locke, Montesquieu, Rousseau, Saint-Simon, Voltaire. Discrète, mais efficace, intervention de notre libraire !

Même diminution dans les secteurs du droit et celui de l'histoire et de la politique.

¹² Voir Annexe I, Tableau X.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Voir Annexe I, Tableau X.

¹⁶ Pour l'analyse de ces renouveaux, voir Léon POULIOT, *La réaction catholique de Montréal, 1840-41*, in *Messenger*, Montréal, 1942, 119 pp.; Claude GALARNEAU, *Les communautés religieuses au Québec, 1837-1914*, in *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 1969, p. 13-19; O. MAURAUULT, *Tableau du Canada religieux de 1852*, *ibid.*, 1951-52, p. 19-29.

¹⁷ Voir Annexe I, Tableau X.

¹⁸ Voir Annexe I, Tableaux V et IX.

La catégorie technique et métiers nous révèle toute une littérature de l'apprentissage qui rejoint, semble-t-il, dans les années '30, une clientèle importante. Cette littérature est moins abondante sur les tablettes de la librairie Fabre et Gravel en 1854-55.

ÉVOLUTION DE LA MARCHANDISE.

Il est difficile d'établir absolument l'évolution de la marchandise offerte par la maison Fabre. Après avoir inventorié la publicité publiée dans *La Minerve*, dépouillé les catalogues, inventorié la correspondance et les documents légaux, il nous semble possible d'affirmer qu'avant son voyage parisien de 1843, Fabre offre à sa clientèle, en plus d'un assortiment considérable de volumes, diverses autres marchandises, telles que papier à écrire, à dessin, à imprimer, enveloppes, livres de compte, cahiers de registre, cartes de visite, plumes et crayons à dessin, etc.¹⁹ De plus, la maison dispose des livres du culte: processionnal, graduel, vespéral, etc.²⁰, d'images et gravures pieuses et de lithographies, de cartes géographiques²¹, de fournitures d'école, de livres d'étrenne²². Fièrement, la publicité de la maison affirme qu'elle possède une marchandise récente. En octobre 1829 par exemple, on peut lire dans *La Minerve*: « Les soussignés viennent de recevoir quelques caisses de livres de religion, dont la plus grande partie est d'édition de 1829²³. » A partir de 1830, la maison Fabre et Perrault offre divers objets du culte.

Le voyage européen de Fabre (1843) a pour effet de modifier considérablement la marchandise offerte par sa maison. Il ne fut pas oisif pendant la durée de son voyage européen. Afin de mesurer l'ampleur des transactions qu'il avait effectuées, il suffit de rappeler le contenu de l'annonce que notre voyageur, de retour au pays, fait paraître dans *La Minerve* du 24 juillet 1843. On peut y lire que Fabre attend « environ 80 caisses et balots²⁴ » contenant en partie la marchandise traditionnelle de la librairie Fabre; mais toute une catégorie nouvelle de marchandises est attendue. Empruntons à la publicité la description de cette nouvelle marchandise: patrons pour broderie en laine, bénitiers et statues en porcelaine, encriers en porcelaine et en verre, statues en carton, parfumerie, gants pour Messieurs et Dames, bottes, souliers pour Dames, parapluies et parasols en soie, lampes dites carrels, glaces (miroirs) encadrées de différentes grandeurs, tapisseries, boîtes à toilette pour Messieurs, optiques, bretelles, bourses et sacs pour Dames, cravates, peaux de mouton, veau et maroquin de différentes couleurs pour reliure, éventails, biberons pour les enfants . . . vin de champagne, fromage de gruyère, absynthe, kirsh²⁵. De plus, notre libraire-importateur annonce qu'il est en rapport

¹⁹ *La Minerve*, 27 septembre 1827.

²⁰ *La Minerve*, 24 décembre 1828.

²¹ *La Minerve*, 19 octobre 1829.

²² *La Minerve*, 23 novembre 1829.

²³ *La Minerve*, 19 octobre 1829.

²⁴ Les arrivées dans les années 1830 étaient de trois ou quatre caisses.

²⁵ *La Minerve*, 24 juillet 1843.

avec MM. Cavaillé, père et fils, facteurs d'orgues à Paris et qu'il acceptera toute commande dans ce secteur.

L'inventaire des biens après décès nous permet, grâce à la profusion de détails qu'il comporte, de mesurer avec précision le type et la diversité des marchandises offertes par la maison Fabre et Gravel. L'ensemble de la marchandise en magasin ou en entrepôt représente une valeur de £4.947, 18, 6½.

Nous proposons d'abord l'étude de la marchandise importée de France et dont la valeur totale est estimée à £3.159, 12, 4 ou 75.830,79 francs. Cette évaluation inclut « les frais pour droits, assurances et autres frais d'importation ». Pour apprécier la diversité de cette marchandise importée, il est indispensable d'en faire l'analyse détaillée.

Les livres représentent 46,7% de la valeur totale des importations de la maison Fabre et Gravel; 53,3% des marchandises importées se répartissent selon la distribution du Tableau IV.

En raison du prix de vente élevé des articles compris dans les item du Tableau IV, il est possible d'affirmer que cette marchandise s'adressait à une clientèle relativement fortunée. Dans les choix de consommation, les habitudes vestimentaires, hygiéniques, esthétiques, cette collection hétéroclite d'objets, de vêtements, de « flacons » de toutes sortes importés de France, joua sans doute un rôle significatif.

L'historiographie traditionnelle concernant les rapports du Bas-Canada avec la France n'a jamais vraiment tenu compte de cet exceptionnel échange d'idées, d'informations, de jugements, de sentiments que signifie l'importation massive d'imprimés diversifiés et de marchandises relativement abondante en provenance des éditeurs français. L'on verra, par certaines analyses concernant la clientèle, que le rayonnement de la maison Fabre et Gravel s'étendait bien au-delà de la ville de Montréal et de sa région immédiate²⁶, portant dans toute la colonie l'influence française. M. Claude Galarneau, dans son étude fondamentale consacrée à la France devant l'opinion canadienne (1760-1815), a rappelé que même « pendant ces années difficiles », qui vont de 1793 à 1815, le mouvement du livre entre la France et son ancienne colonie n'est jamais interrompu²⁷. Il s'agit cependant, à l'époque étudiée par M. Galarneau, d'un mouvement restreint et lié très souvent à l'initiative des membres du clergé et de quelques marchands.

C'est dans le domaine religieux que se situe massivement l'importation de livres effectuée par la maison Fabre. Dans le mouvement de renouveau religieux qui marque la période, l'apport d'une littérature religieuse abondante, disponible et facilement accessible, exerça, à n'en point douter, une influence de première importance.

²⁶ Annexe II.

²⁷ GALARNEAU, *op. cit.*

Nous présentons, au Tableau VI²⁸, l'analyse proportionnelle par catégorie des volumes religieux achetés en France, selon l'inventaire 1854-55.

En raison de l'importance du secteur pédagogique, nous avons établi, au Tableau VII²⁹, l'analyse proportionnelle par catégorie des volumes scolaires achetés en France, selon l'inventaire de 1854-55.

Si nous examinons maintenant la marchandise achetée au Canada, à partir des informations contenues dans l'inventaire des biens après décès, nous pourrions par la suite établir l'état global de la marchandise offerte par la maison Fabre et Gravel. L'ensemble de la marchandise en magasin ou en entrepôt, ayant été acheté au Canada, totalise £1.721, 11, 8½. Les livres représentent 73,2% de la valeur totale de cette somme. 26,8% de la marchandise est composé de papiers peints (£212) et de marchandises diverses, surtout divers types de papier (£251).

L'analyse détaillée de la collection de volumes achetés au Canada nous permet d'observer une suite dans les choix de marchandise. Cette collection se compose de 7.848 volumes en magasin auxquels il faut ajouter 26.924 unités en entrepôt. Nous présentons au Tableau VIII, l'analyse proportionnelle par catégorie des volumes achetés au Canada³⁰. Il ne faut pas confondre « achetés au Canada » et « imprimés au Canada ». Une proportion importante des volumes achetés au Canada sont des volumes français.

Nous présentons, au Tableau IX³¹, l'analyse proportionnelle des volumes achetés au Canada et qui se trouvent au magasin et en entrepôt.

L'ensemble de la marchandise en provenance de France et du Canada, et représentant l'inventaire réel de la maison Fabre et Gravel, est représenté par catégorie au Tableau X³².

II. — LES FOURNISSEURS EUROPÉENS.

Les informations recueillies en dépouillant les catalogues de la librairie Fabre nous autorisent à signifier le haut degré de dépendance de notre libraire vis-à-vis les fournisseurs européens. Dans les catalogues de 1830, 1835 et 1837, la collection présentée est d'origine française à plus de quatre-vingt pour cent. Dans l'inventaire de 1855, la collection d'origine française représente cinquante pour cent de la marchandise et en chiffre absolu, 24.312 unités. Ces données supposent des relations suivies et des protocoles d'entente précis entre la librairie montréalaise et les divers fournisseurs européens.

Cette situation de dépendance relative s'explique. Le marché local est limité, une production importante ne pouvait s'articuler que sur une demande prévisible et significative. Sauf pour le marché du livre scolaire, le volume

²⁸ Voir Annexe I, Tableau VI.

²⁹ Voir Annexe I, Tableau VII.

³⁰ Voir Annexe I, Tableau VIII.

³¹ Voir Annexe I, Tableau IX.

³² Voir Annexe I, Tableau X.

religieux et certains écrits politiques ou juridiques, cette condition ne se retrouvait pas dans le Bas-Canada au moment où Fabre dirige sa librairie à Montréal. D'autre part, certaines conditions techniques auraient fait défaut si l'on avait formé le projet d'imprimer certains types de volumes illustrés et certaines éditions de luxe.

A quatre reprises, entre 1823 et 1855, la maison Fabre prend contact directement avec ses fournisseurs européens à l'occasion du voyage d'Édouard Raymond Fabre à Paris en 1823, du voyage parisien de Louis Perrault en 1828, du second voyage de Fabre en France en 1843, et enfin du séjour de Gravel en 1848. A l'occasion de ces différents voyages, s'établissent des rapports d'affaires, des crédits sont négociés, des achats sont effectués. Avant le voyage fructueux qu'effectua Fabre lui-même en 1843, les fournisseurs européens de la librairie montréalaise se limitaient aux maisons Bossange et Gaume.

A quelques reprises, Fabre s'adressa à d'autres maisons dont il possède les catalogues, tel ce M. Hocquart qui sera, par l'intermédiaire de la maison des Frères Gaume, son fournisseur d'images et de gravures³³. Mais cette pratique est exceptionnelle et respecte les ententes avec ses fournisseurs réguliers qui contrôlent l'expédition de ces divers achats.

Durant son séjour parisien de 1843, Fabre prend contact avec sept libraires-éditeurs avec lesquels il sera, à son retour au pays, en relation.

En premier lieu, Fabre entretiendra des relations suivies avec la maison de son parent Bossange, qui fut l'un des plus importants fournisseurs de la librairie Fabre avant 1828 et avec lequel les liens d'affaires même si diminués, n'en furent pas moins constants.

La librairie Bossange, au milieu du XIX^e siècle, était l'une des plus importantes de France. Neret, dans son *Histoire illustrée de la librairie et du livre français*³⁴, raconte

les efforts accomplis par la maison Bossange pour maintenir une édition de qualité. Associé avec quelques confrères, alors que la liberté totale et l'absence de tout privilège rendaient extrêmement périlleuse la publication des textes d'auteurs anciens, Bossange n'en continue pas moins de publier leurs textes.

Dès 1826, il s'associait avec les quatre principaux éditeurs de Paris³⁵, MM. Paulin, Sautélet, Renouard et Didot, pour lutter contre la contrefaçon: impressions simultanées en France et à l'étranger des ouvrages importants, réduction des prix, éditions spéciales à bas prix pour le marché belge . . . Il faut souligner que Bossange fut l'un des premiers partisans déclarés du principe d'une rétribution perpétuelle en faveur des auteurs et de leur réemploi.

³³ A.P.Q., *Papiers E. R. Fabre*, lettre à M. E. Hocquart. s.date.

³⁴ Jean-Alexis NERET, *Histoire illustrée de la librairie et du livre français, des origines à nos jours*, Paris, Lamarre, 1953, pp. 156ss.

³⁵ *Ibid.*

Il publia, en 1836, un pamphlet intitulé: *Opinion nouvelle sur la propriété littéraire*³⁶, dans lequel il défendait le principe de la rétribution perpétuelle.

La justice, le bon sens et l'équité veulent que la propriété littéraire ne soit plus un mensonge sous forme de concession temporaire. Il faut qu'elle soit une propriété garantie par les lois inviolables.

Ce plan, qui allait modifier la propriété littéraire, fixait les normes à suivre pour la réédition, déterminait les critères de rémunération des auteurs et prévoyait les sanctions à imposer aux éditeurs pris en délit de fraude, face à un autre éditeur ou face à un auteur.

La maison Bossange, fondée en 1787 par Martin Bossange, rue de Richelieu, à la fois comme une librairie et une entreprise d'édition, avait toujours eu la réputation d'être généreuse pour les auteurs qui lui confiaient leurs œuvres. Mirabeau, Beaumarchais, les deux Chenier seront au nombre des auteurs de la maison Martin Bossange. Ambitieux et jouissant d'appuis importants, en particulier de Jacques Laffitte, Martin Bossange et son fils Hector ouvriront des succursales un peu partout dans le monde. La maison sera représentée à Mexico, Londres, New-York, Montréal, Rio-de-Janeiro, Haïti, Madrid, Naples, Leipzig... Exceptionnelle aventure de distribution et d'information dans laquelle s'insère la tentative montréalaise d'Hector Bossange, premier fondement du commerce d'Édouard-Raymond Fabre.

Fabre sera un client assidu de la maison Bossange. Des liens particuliers l'unissaient à la famille Hector Bossange. Il avait fait son apprentissage dans cette librairie lors de son séjour parisien de 1823; de plus, comme on l'a déjà noté, Julie Fabre, sœur de notre libraire, avait épousé Hector Bossange au temps où ce dernier faisait commerce à Montréal. Cependant, il est exagéré de considérer la maison Bossange comme l'unique fournisseur de la librairie rue Saint-Vincent. Des difficultés au niveau du choix de la marchandise pour la maison montréalaise, des coûts jugés excessifs qu'impose la maison parisienne, obligeront Fabre à diversifier ses sources françaises. Cependant, dans l'ensemble des relations culturelles qui lièrent la France et son ancienne colonie au XIX^e siècle, la famille Bossange jouera un rôle d'une exceptionnelle importance.

Suivons Fabre dans sa tournée de ses fournisseurs parisiens. Nous le retrouvons le 6 mai 1843 chez le libraire Curmer³⁷, 49, rue de Richelieu, près de la bibliothèque royale. La maison Curmer avait reçu son brevet le 14 décembre 1837³⁸. Destiné d'abord à la carrière juridique, Henri-Léon Curmer s'oriente tôt vers une exceptionnelle carrière d'éditeur. Qu'il s'agisse de reproduction de manuscrits anciens, de volumes religieux illustrés, de

³⁶ Hector BOSSANGE, *Opinion nouvelle sur la priorité littéraire*, Paris, Imprimerie de Rignoux, 1836, p. 5.

³⁷ Voir Annexe A à la thèse de doctorat, *Edouard-Raymond Fabre, bourgeois-patriote du Bas-Canada, 1799-1854*. Journal de voyage en France, 1843, McGill University.

³⁸ A.N.F. Correspondance Curmer, Série F. 18. no. 4895.

volumes d'art, la maison Curmer se distinguait par l'exceptionnelle qualité du travail graphique de sa production. Dans le *Courrier graphique* de janvier 1962³⁹, Gérard Blanchard qualifie Curmer « du plus célèbre éditeur romantique de livres illustrés ». Renouant avec les traditions anciennes, l'éditeur parisien remet à l'honneur l'impression à partir de bois gravé dont les résultats sont exceptionnels, mais dont le coût est fort élevé.

Partisan de la diffusion populaire du savoir, Curmer se lance sans succès dans l'édition bon marché. C'est à la suite de cet échec qu'il s'oriente vers l'édition de luxe. Il édita ou réédita les œuvres de Balzac, Théophile Gautier, Lamartine, Vigny, Victor Hugo, Musset, Sainte-Beuve . . .

Fabre est émerveillé par la qualité du travail qu'il voit au bureau d'affaires de la maison du célèbre éditeur. « C'est superbe, des reliures très riches. J'ai acheté pour 150 francs, car j'avais déjà fait acheter pour 500 à 600 francs des livres à cette librairie⁴⁰. » Habitué à une production plus modeste, notre libraire montréalais recommandera en 1848 à son neveu et associé de visiter la maison Curmer pour voir et apprécier la production de cet éditeur.

Le 13 mai 1843, Fabre fait un bref arrêt « chez Monsieur Basset, rue St-Jacques⁴¹ ». Dans *l'Almanach des 25.000 adresses des principaux habitants de Paris*, année 1843⁴², d'Henry Dulac, il est fait mention de Basset, propriétaire et négociant en estampes. Nous n'avons pu retracer aucun catalogue de cette maison. Dans la publicité que la librairie Fabre fait paraître dans la presse montréalaise, il est rarement fait mention d'estampes. Dans l'inventaire des biens après décès, il est fait mention de quelques estampes, qui représentent une fraction non significative de la valeur totale de la marchandise de la librairie Fabre et Gravel.

Le vendredi 19 mai 1843, nous retrouvons notre Montréalais chez les Frères Gaume⁴³. Fabre est un client régulier de cette maison. Il y négocie un crédit dont nous ne connaissons malheureusement pas les détails. « Je suis resté là deux heures à plaider ma cause. » Nous savons que Fabre y acheta « trois grosses caisses de livres⁴⁴ ». Rue du Pot-de-fer, puis rue Cassette, après son association avec l'éditeur Duprey, la maison Gaume se spécialise dans les œuvres à caractère religieux et catholique. Qu'il s'agisse de théologie, de patrologie, de sermonaires, on est certain d'un vaste choix chez les libraires parisiens. Nous avons consulté divers catalogues de la maison Gaume pour la période qui va de 1840 à 1867⁴⁵. Le catalogue de

³⁹ Gérard BLANCHARD, *Curmer ou la leçon d'un grand éditeur romantique*, in *Le Courrier graphique*, janvier-mars 1962, pp. 42ss.

⁴⁰ Voir note 34.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Henri DULAC, *Almanach des 25,000 adresses des principaux habitants de Paris, Année 1843*, C.L.F., Paris, 1943.

⁴³ Voir note 34.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Bibliothèque de France, Fond Q. 10.

décembre 1833 est composé à 82,4% de volumes à caractère religieux, le catalogue de 1841 compte 82,3% de titres à caractère religieux.

Fabre possède une ligne de crédit à la librairie des Frères Gaume qui constitue l'un des plus importants fournisseurs du libraire montréalais. Le caractère même de la production de l'éditeur correspond aux intentions initiales de notre libraire montréalais.

Entre 1823 et 1827, la maison Fabre dépendait des Galeries Bossange, qui était son fournisseur le plus important et peut-être même son associé d'affaires. Dans une lettre, en date du 8 novembre 1828 et adressée à la maison Gaume ⁴⁶, Louis Perrault, écrivant en son nom et en celui de Fabre, informe ses correspondants parisiens qu'il ne contrôle plus la marchandise jusque-là dans son magasin excepté « mes livres et mes images, dont nous avons vendu depuis leur réception autant que nos désirs ». Après avoir souligné « que notre affaire est terminée », notre affaire étant ici sans doute l'association avec Bossange, et informé les Frères Gaume de la naissance d'une nouvelle « maison de librairie », Perrault ajoute: « Tous savent avec combien peu de franchise B. s'est conduit à l'égard de Fabre. » Craignant que les Frères Gaume ne se laissent influencer par Bossange, Perrault les met en garde contre « tous les cancons que vous fera ce monsieur. Vous savez qu'il est notre ennemi . . . »

Quelques jours plus tôt, le sens du différend entre Bossange et son associé montréalais était résumé comme suit dans une lettre, dont nous ne connaissons pas avec certitude ni le signataire (sans doute Fabre) ni le destinataire (une supérieure de communauté religieuse ⁴⁷):

Monsieur H. Bossange nous fait une concurrence puisque nous n'avons voulu suivre son genre de librairie, nous sommes attachés à notre sainte religion et nous aimions trop nos compatriotes pour chercher à les noyer par les mauvais livres.

Le différend porterait sur le genre même de marchandise que propose Bossange à ses clients et associés canadiens. Il semble qu'à cette première considération, il faille en ajouter une seconde, celle-là liée aux exigences de crédit que réclament les Canadiens. Après de longues négociations, la maison montréalaise obtient d'Hector Bossange un délai de crédit réparti sur trois ans ⁴⁸, ce qui nous autorise à penser qu'il s'agissait d'une somme importante.

A partir de septembre 1828, la maison Gaume, selon les termes mêmes utilisés par l'associé de Fabre, constitue le nouveau fournisseur de la librairie montréalaise, devenue librairie catholique: « Notre librairie ne contient maintenant que théologie ⁴⁹ . . . » Cette nouvelle relation avait été établie par Louis Perrault durant son séjour parisien.

⁴⁶ A.P.Q., *Papiers E. R. Fabre*, lettre de E. R. Fabre à la maison Gaume et Frère, 8 novembre 1828.

⁴⁷ A.P.Q., *Papiers E. R. Fabre*, lettre du 4 novembre 1828.

⁴⁸ A.P.Q., *Papiers E. R. Fabre*, Correspondance entre MM. E. R. Fabre et Gaume et Frère, lettre 1929-.

⁴⁹ A.P.Q., *Papiers E. R. Fabre*, lettre non signée, 1828-.

Le 26 mai 1843, Fabre se rend chez Aubert⁵⁰: « J'ai acheté des albums caricatures... » Nous avons retrouvé, à la Bibliothèque nationale de Paris, un feuillet d'Aubert, libraire, Galerie Verrault-Daudat, 27, Place-de-la-Bourse, Paris 1837⁵¹. On retrouve dans ce feuillet une description, à la fois des conditions faites aux clients de la marchandise qu'on trouve chez l'éditeur. Jetons un bref coup d'œil sur les conditions qui sont faites aux clients. Certaines personnes ont un compte courant, d'autres un compte à crédit, cependant, qui n'est ouvert qu'aux marchands des départements et de l'étranger, après avoir pris des renseignements chez au moins deux bonnes maisons de Paris. Les ouvrages proposés aux clients sont présentés comme suit: albums pour soirées et cadeaux, albums d'études, livres et albums comiques, estampes, etc.

La maison Aubert avait reçu son brevet d'imprimeur⁵² en 1836, mais non sans difficulté, en raison de certaines lithographies peu respectueuses pour la personne du roi. Dans sa demande d'information, qu'il adresse au préfet de police de Paris, le ministre de l'Intérieur se réfère à une lithographie intitulée « Singerie » et représentant le roi sous les traits d'un certain très ancien ancêtre de l'homme. Après de longues investigations, le brevet est enfin accordé à Aubert, en raison du très grand nombre d'artistes qui dépendent, pour vivre, des initiatives nombreuses d'Aubert.

L'analyse que nous avons faite des catalogues de la maison Aubert pour l'année 1846 nous donne une information instructive du genre de marchandise qu'offre l'éditeur de la Place-de-la-Bourse. Il s'agit d'une littérature populaire et pratique: 43% des titres se rapportent au secteur loisirs, 40,3% au secteur technique et métiers.

Nous savons, d'autre part, que le libraire de la rue Saint-Vincent était lié au libraire Thiérot. Le 30 mai 1843, Fabre, qui séjourne à Paris, reçoit une lettre de faire-part de la famille Thiérot⁵³, lui annonçant la mort de leur parent, M. Thiérot, libraire. Nous avons retracé à la Bibliothèque nationale de la rue Richelieu⁵⁴ deux catalogues datés de 1840 et 1843 de la librairie Thiérot. Il s'agit d'un libraire éditeur catholique, qui publie et vend les œuvres compatibles avec son option religieuse seulement.

En plus de ces maisons d'affaires avec lesquelles Fabre avait été en contact en 1843, nous sommes informés que lors de son voyage en 1848, l'associé J. A. Gravel se rendra à la boutique de Gareau, rue Neuve, à Paris, pour procurer à la maison montréalaise des lampes carcel, à la maison Salles, fournisseur irrégulier et sans scrupule de la librairie de la rue Saint-Vincent et au Quai Voltaire chez Bossange. Fabre, dans une lettre adressée à J. A.

⁵⁰ Voir note 34.

⁵¹ Bibliothèque nationale de France, Fond Q. 10.

⁵² A.N.F., F. 18, n° 938, lettre d'Aubert au ministère de l'Intérieur, 30 janvier 1836. Lettre du préfet de police au ministère de l'Intérieur au préfet de police, mai 1836.

⁵³ Voir note 34.

⁵⁴ B.N.F., Fond Q. 10.

Gravel, en date du 18 février 1848, recommande à ce dernier « de voir les catalogues » de la Société des bons livres de Bordeaux, ainsi que la Société catholique des bons livres de Paris. Fabre explique sa demande comme suit : « les bibliothèques de campagnes vont se multiplier; l'Évêque de Montréal, dans son dernier mandement, le recommande. » Malheureusement, la Société de Bordeaux ne fait affaire qu'avec ses abonnés et celle de Paris était dissoute en 1848.

Fabre oriente son neveu vers la bibliothèque de Limoges où la famille Bardou, depuis le XVI^e siècle, se spécialisait dans l'impression « de bons ouvrages », à l'image des maisons des Jésuites. Nous ne savons pas si Gravel prit contact avec la maison de Limoges. L'essentiel de la marchandise de librairie rapportée de France par l'associé de Fabre provenait de la maison Mame.

La première mention faite par le libraire montréalais, concernant des achats à la célèbre maison de Tours, remonte à l'année 1845 :

Nous avons reçu beaucoup de livres cette année, surtout de Mame; si tu passes à Tours, arrête une journée dans cette ville afin de serrer la main de ces Messieurs; je tiens beaucoup à être tout à fait bien avec eux, nous faisons d'excellentes affaires avec cette maison ⁵⁵.

La maison Mame de Tours avait été fondée en 1796 par C. Pierre Mame, fils de Philippe-Auguste qui avait établi en 1767 une maison d'imprimerie à Angers, dont le rayonnement fut considérable. C'est à plusieurs titres que la maison de Tours constitue au XIX^e siècle une expérience remarquable.

Au plan industriel, l'on avait atteint une totale autonomie grâce au regroupement des diverses industries indispensables à la fabrication du livre.

Au plan social, la maison Mame de Tours représente un cas sans égal pour la période d'expérimentation de protection des travailleurs, de participation de ces derniers aux profits. En plus de ces avantages, les ouvriers et leur famille bénéficiaient de soins médicaux et pharmaceutiques gratuits. Des plans de logement et d'instruction avaient été élaborés et réalisés. A la fin du XIX^e siècle, la maison employait près de deux mille personnes.

Constante dans sa production, Mame fut dès l'origine et est demeurée un grand éditeur catholique. On peut lire dans une notice sur la librairie Mame ⁵⁶, que la librairie poursuivait un « but moral ». L'essentiel des volumes édités sont des ouvrages religieux divisés en trois grandes catégories : les ouvrages liturgiques, les livres d'éducation recommandés selon les termes de la notice de '92 en raison « des saintes doctrines qu'ils renferment, la variété des sujets qu'ils traitent, la valeur morale et littéraire qu'ils possèdent », troisièmement, la maison se spécialise dans les livres d'enseignement primaire à l'usage des écoles chrétiennes.

⁵⁵ A.P.Q., *Papiers E. R. Fabre*, lettre d'Edouard Ch. Fabre, 26 novembre 1845.

⁵⁶ *Notice pour la librairie MAME*. 1892. (s.auteur) 7 pages; voir aussi NERET, *op. cit.*, pp. 92ss et *Mame Historique*, Paris, Cercle de la librairie.

Malheureusement, les archives de la maison de Tours furent détruites à l'occasion des deux guerres et avec elles, sans doute, les textes des commandes canadiennes.

Nous soulignons la signification profonde des diverses relations entre notre libraire montréalais et les divers fournisseurs européens mentionnés. Qu'il nous suffise ici de signaler l'ampleur de ces mouvements entre le Bas-Canada et la France et leur orientation religieuse.

III. — LES ACTIVITÉS D'ÉDITION.

L'analyse des activités d'édition, auxquelles Fabre fut directement ou indirectement associé, constitue un véritable défi. L'absence de dépôt légal rend difficile le simple inventaire des parutions et la difficulté s'accroît en raison de l'inexistence de normes administratives régissant la production du livre, de l'imprimé en général. La faiblesse relative du marché et des moyens techniques, l'absence du marché extérieur pourraient nous inciter à penser que la production locale fut fort peu importante et irrégulière. L'analyse des faits contredit ces impressions vagues. Dans l'introduction de leur étude sur *Les imprimés dans le Bas-Canada, 1801-1810*⁵⁷, les professeurs John Hare et Jean-Pierre Wallot soulignent, pour la décennie à laquelle se rapporte leur étude, que:

dans ce Bas-Canada du début du XIX^e siècle, supposément bouché, cadennassé contre le reste du monde, les imprimés existent, depuis assez longtemps d'ailleurs. Nombreux, divers, ils décantent les aspects multiples d'une société déjà complexe. Ils ne font pas que délecter quelques cercles restreints de gourmets intellectuels. Ils véhiculent des idées et des informations qui finissent par pénétrer même les couches populaires, qui infléchissent l'opinion publique.

Pour établir les activités d'édition de la librairie Fabre, deux remarques préliminaires s'imposent. Entre 1828 et 1835, la maison Fabre et Perrault possède une imprimerie, dont les activités sont abondantes. Pour cette période, la maison fera paraître au moins cinq titres annuellement. La seconde observation se rapporte aux diverses méthodes de financement de l'édition au Bas-Canada. Très souvent, l'on procède par souscription, s'assurant à l'avance des rentrées monétaires couvrant les frais. Illustrons de quelques exemples ce procédé. Le 3 avril 1834, La Minerve informe sa clientèle qu'un « Recueil des cantiques à l'usage de la Neuvaine, des Missions et des Retraites, précédé d'un abrégé du Régime de vie, d'une méthode de faire l'oraison mentale et des prières de la messe et des vêpres est maintenant disponible à la Maison Fabre ». Cette annonce est accompagnée d'une invitation « à souscrire pour la publication de la musique de ces cantiques qui formera un cahier de 80 à 100 pages ».

Le 28 septembre, *Les Mélanges religieux* informent leurs lecteurs que l'ouvrage du curé de Saint-Eustache, le révérend M. Paquin, *Mémoires histo-*

⁵⁷ J. HARE, J. P. WALLOT, *op. cit.*

riques sur l'Eglise du Canada et le Pays en général de 1534 à 1847, paraîtra par livraison d'un volume tous les trois mois, « sitôt la liste des abonnés assez forte pour assurer les frais de l'impression ». Les souscriptions sont reçues chez Fabre et Cie, rue Saint-Vincent, à l'imprimerie Louis Perrault et chez Chapleau et Lamontagne, rue Saint-Vincent. Notons que pour l'impression des portraits et cartes, la méthode de la souscription est toujours retenue⁵⁸.

A cette première méthode de l'abonnement ou de la souscription, il faut en ajouter deux autres. Pour certains ouvrages, un libraire s'associe à un imprimeur et en retour obtient les droits exclusifs de vente. On pourrait donner en exemple le *Mémoire sur l'amovibilité des Curés en Canada*. L'imprimeur est Louis Perrault, rue Sainte-Thérèse. L'ouvrage se vend chez E. R. Fabre, rue Saint-Vincent. Il semble que des ententes de cet ordre aient été conclues entre la maison E. R. Fabre et Louis Perrault, imprimeur, à la suite de la dissolution de l'association qui liait entre 1828 et 1835 les deux établissements⁵⁹. D'autres ententes d'impression et de vente, liant Fabre et Duvernay, sont assez nombreuses, en particulier dans le domaine des calendriers, ordos, almanachs⁶⁰.

Enfin, il existe un autre type d'entente qui lie plusieurs librairies entre elles à l'occasion de la parution d'un ouvrage. En 1826, le calendrier de Montréal est mis en vente conjointement par la librairie Fabre et la maison H. H. Cunningham, rue Saint-Paul à Montréal. A diverses reprises⁶¹ la maison Fabre et la maison Neilson de Québec forment des ententes concernant des échanges de quantité impressionnante d'ouvrages publiés par l'une ou l'autre des deux maisons.

L'année 1831 est marquée d'un échange particulièrement important entre les deux librairies. Les commandes en provenance de Montréal, les

⁵⁸ *La Minerve*, 12 décembre 1831, Portraits de D. B. Viger et L. J. Papineau; *La Minerve*, 29 août 1833, Portraits de M^{re} Panet; *La Minerve*, 31 mars 1834, Carte de l'Île de Montréal par A. Jolin.

⁵⁹ A titre d'exemples:

1835: Père L. LEBRUN, *Extrait des cérémonies de la messe*, Imprimerie L. Perrault, en vente chez E. R. Fabre;

1835: *Sancta Apostolica Telmesse*;

1837: *Mémoire sur l'amovibilité des Curés en Canada*.

⁶⁰ A titre d'exemples:

1829: *Le Maître français*, Imprimerie L. Duvernay, en vente chez E. R. Fabre;

1829: *Nouveau traité abrégé de la sphère, d'après le système de Copernic par demandes et réponses*, Imprimé chez L. Duvernay, en vente chez E. R. Fabre.

1829: *Confrérie de Notre-Dame Auxiliatrice*, Imprimerie de L. Duvernay, en vente chez E. R. Fabre;

1830: *Ordo divini officii recitandi*, Imprimerie L. Duvernay, en vente chez E. R. Fabre;

1832: *Calendrier de Montréal*, Imprimerie L. Duvernay, en vente chez E. R. Fabre.

⁶¹ A.P.C., *Papiers Neilson*, M.G. 24, B 1, vol. 163, 164, document 1891, 1961, 2127.

demandes d'information se succèdent régulièrement. Le 22 avril ⁶² Fabre écrit : « Veuillez nous dire si vous avez disposé des 300 exemplaires du Maître français ⁶³. » Dans les mois qui suivent, la maison montréalaise fera parvenir à son « associé québécois » trois cents autres exemplaires du « Maître français », cent traités de la Sphère ⁶⁴, mille exemplaires des Testaments ⁶⁵. En janvier 1831, Fabre demande à Neilson de lui faire parvenir mille grammaires en échange contre mille bibles ⁶⁶.

En 1832, la maison Fréchette de Québec et la librairie Fabre concluent une entente dont Léon Gosselin décrit le contenu à Duvernay dans les termes suivants ⁶⁷:

Il imprime pour Fabre 6,000 copies de « Instruction de la jeunesse ». Il est rendu à la page 150 je crois. Petit caractère et beau papier. L'ouvrage est propre. Fréchette a cru que vous étiez brouillé avec Fabre, en ayant cet ouvrage. Je l'en ai dissuadé et lui ai dit que c'est parce que vous n'aviez pas le temps.

En 1835, l'ouvrage *Sancta Apostolica Telmesse* est mis en vente conjointement par la maison Fabre de Montréal et la maison Fréchette et Cie de Québec. Notons ici qu'à deux reprises Fabre s'associera à des éditeurs anglophones. En 1832, il fera paraître *The Catholic Schoolbook* chez J. A. Hoisington et Co. L'année suivante, Fabre faisait paraître aux presses du Montreal Herald, *L'instruction en forme de catéchisme sur le jubilé pour l'année 1833 précédé du mandement de Monseigneur l'évêque de Québec à l'occasion du dit jubilé*.

En retenant les divers critères déjà mentionnés, nous avons retracé quarante-neuf publications auxquelles la maison Fabre fut associée, entre 1827 et 1854. Le profil statistique de cette importante activité est à la fois révélateur et ambigu ⁶⁸.

Même si les publications à caractère religieux occupent proportionnellement un espace majoritaire, l'importance quantitative des manuels scolaires n'est pas justement représentée par la donnée proportionnelle. L'édition du manuel scolaire pouvait être reprise plusieurs fois. En 1828, déjà la maison Fabre informe ses correspondants parisiens d'une réédition de 3.000 alphabets ⁶⁹. Dans une missive consécutive ⁷⁰, probablement écrite en novembre ou décembre 1828, la maison Fabre informe la maison Gaume qu'elle « vient de tirer 1.500 » nouveaux exemplaires de l'alphabet en plus des 3.000 déjà tirés.

⁶² A.P.C., *Papiers Neilson*, M.G. 24, B 1, vol. 163, 164, document 1900.

⁶³ A.P.C., *Papiers Neilson*, M.G. 24, B 1, vol. 163, 164, document 1914.

⁶⁴ A.P.C., *Papiers Neilson*, M.G. 24, B 1, vol. 163, 164, document 1914.

⁶⁵ A.P.C., *Papiers Neilson*, M.G. 24, B 1, vol. 163, 164, document 1917.

⁶⁶ A.P.C., *Papiers Neilson*, M.G. 24, B 1, vol. 163, 164, document 1891.

⁶⁷ A.P.C., *Papiers Duvernay*, document n° 149, lettre de Léon Gosselin à Duvernay, 1832.

⁶⁸ Voir Annexe I, Tableau XI.

⁶⁹ A.P.Q., *Papiers E. R. Fabre*, lettre aux Frères Gaume, [s.date, 1828-].

⁷⁰ A.P.Q., *Papiers E. R. Fabre*, lettre aux Frères Gaume, [s.date, 1829-].

En 1854, selon les données de l'inventaire de la marchandise en librairie, 33,6% des volumes disponibles sont des ouvrages de pédagogie et des manuels scolaires; 48,5% des volumes achetés « en Canada » sont de la même catégorie. La description de la marchandise en entrepôt est particulièrement significative à cet égard: 1.500 histoires saintes en feuilles, 1.000 testaments en feuilles, 700 Murray's English Grammar, 375 abrégés de Sphère, 850 Scott's Arithmetics en feuilles, 1.134 terres saintes, 550 grands catéchismes, 1.400 alphabets doubles, 1.106 grammaires de Meilleur, 800 géographies modernes pliées, 500 grammaires des frères, 228 exercices orthographiques, 5.900 syllabaires en feuilles. Cette simple énumération nous permet d'apprécier l'ampleur de la production, compte tenu de la dimension du marché.

Il est intéressant de noter qu'à la suite du voyage parisien de Louis Perrault en 1828, la maison Fabre avait formé le projet de faire préparer à Paris les clichés des ouvrages qu'on se proposait d'éditer en Canada ⁷¹.

IV. — LA CLIENTÈLE.

Les différents niveaux de clientèle se reflètent aux différents niveaux sociaux. Depuis le collectionneur juriste, le professeur d'un collège, le Seigneur de Terrebonne, l'illettré qui conserve précieusement le pamphlet que lui a remis Monseigneur à sa dernière visite paroissiale, le livre sert des aspirations et des fonctions diverses. Celui qui se procure le *Contrat social* ou les *Œuvres* de Montesquieu ⁷², qu'a-t-il en commun avec le client qui achète l'almanach, des calendriers, des manuels de métier, des pamphlets pour « dévotion »? De plus, se pose la question des divers usages du livre au-delà ou en deça de leur utilisation régulière. Nous nous proposons de réfléchir sur notre documentation quant aux divers usages du livre au Bas-Canada en tenant compte des niveaux de culture et des rapports qu'ils entretiennent entre eux.

Complément indispensable de tous ces réseaux de communication et d'activités déjà signalés, la clientèle de la librairie Fabre semble fortement diversifiée. Les considérations déjà formulées dans l'analyse que nous avons présentée de la marchandise, nous permettent d'apprécier cette diversité.

En premier lieu, il importe de placer ce vaste public indifférencié, occasionnellement intéressé à acquérir quelques ouvrages ou quelques objets d'importation. Dans la vie quotidienne de Montréal, à chaque jour, rue Saint-Vincent, des hommes et des femmes s'orientaient vers la librairie Fabre ou se laissaient attirer par les montres de la maison « aussi belles que celles des établissements parisiens », au dire même de Fabre ⁷³. A plusieurs reprises, notre libraire informe ses lecteurs de la venue à la librairie de telle ou telle

⁷¹ A.P.Q., *Papiers E. R. Fabre*, lettre aux Frères Gaume, [s.date, 1828-].

⁷² Voir catalogue 1835.

⁷³ A.P.Q., *Papiers E. R. Fabre*, lettre à E.-C. Fabre, 27 mars 1845.

personne de Montréal ou d'ailleurs. Public curieux et intéressé de voir, peut-être de se procurer, ces marchandises rares et précieuses en provenance des vieux pays. Public avide de savoir, intéressé à feuilleter, à acheter les divers volumes reçus de Paris. Les achats sont facilités par le crédit, pratique courante de la maison, pratique peu risquée, semble-t-il, puisqu'au décès de Fabre, l'inventaire des biens de 1854-55 nous informe que sur quatre cent vingt-six clients jouissant d'un crédit à la librairie Fabre et Gravel, seulement six pour cent ne pourront éventuellement payer leur compte (perdus) et quatre pour cent des clients, ayant crédit à la librairie Saint-Vincent, constituent des cas douteux.

Public indifférencié, avons-nous souligné. Dans cette catégorie, il faut situer la clientèle intéressée aux ouvrages techniques, aux manuels de base des divers métiers, aux almanachs et calendriers, aux ouvrages de médecine populaire, aux pamphlets des diverses associations et confréries religieuses. La présence d'une clientèle religieuse se vérifie avec constance. Nous avons déjà signalé l'importance que la maison Fabre accorde à la sélection d'une marchandise à caractère religieux abondante et diversifiée. Cette volonté semble s'être accentuée davantage après 1840. La masse de littérature religieuse disponible à la librairie Fabre et Gravel, plus de 31.380 unités de diverses importances et se rapportant, comme nous l'avons établi⁷⁴, à diverses catégories, constitue 52,3% de la marchandise disponible. L'importance de la littérature de spiritualité et de dévotions populaires nous permet de supposer une clientèle de prédicateurs, de directeurs de confréries, de « dévots » intéressés à propager telle ou telle dévotion particulière. Occasionnellement, Fabre se charge de l'édition de cette marchandise répondant à une demande importante. C'est sans doute la partie la plus dévote de ce public et les membres du clergé et des ordres religieux d'hommes et de femmes qui constituent la clientèle pour les divers manuels de piété et la quantité impressionnante de vie du Christ, de la vie de la Vierge et des saints, disponibles à la librairie de la rue Saint-Vincent. C'est aux membres du clergé directement que les ouvrages de pastorale et de théologie sont destinés. L'insistance à s'adresser aux membres du clergé, qui caractérise la publicité de la librairie Fabre entre 1827 et 1837, nous permet de signaler un autre aspect du commerce qui lie la rue Saint-Vincent aux fabriques de la colonie. S'ils souhaitent acquérir des objets indispensables au culte: ciboire, calice, ostensor, etc., ou des registres de divers types nécessaires à l'exercice de leur responsabilité religieuse et civile, les curés sont invités à s'adresser à la maison Fabre. Le dépouillement de la clientèle pour l'année 1830 nous permet d'affirmer que cinquante et un pour cent des clients, qui s'adressent à la librairie par courrier, sont des membres du clergé. Pour souligner la permanence de cette relation, notons que, selon les données de l'inventaire après décès, établi en 1854-55, quatre-vingt-cinq fabriques sont inscrites sur la

⁷⁴ Voir Annexe I, Tableau VI.

liste des « dettes actives de Fabre et Gravel considérées bonnes ⁷⁵ », premier indice du rayonnement géographique de la librairie de la rue Saint-Vincent.

En raison de l'importance et de la quantité d'ouvrages scolaires qui nous sont révélées par l'inventaire de 1854-55, il est possible de déduire que les collèges et commissions scolaires, les maîtres aussi, constituaient une partie significative de la clientèle de la librairie montréalaise, même si l'importation de manuels scolaires, d'instruments de laboratoire, de volumes divers, à laquelle s'adonnent certains membres du clergé, est jugée par Fabre concurrence déloyale.

Malgré ces concurrents bien situés dans le milieu, Fabre n'hésite pas à investir dans le secteur de l'édition scolaire. Il s'agit, il est vrai, d'ouvrages surtout destinés au niveau élémentaire. Au moment de l'inventaire de 1845-55, six collèges, cinq commissions d'écoles, trois bibliothèques publiques, onze maisons religieuses ont un compte courant à la librairie Fabre et Gravel.

L'inventaire de 1854-55 nous présente quatre cent vingt-six clients en compte avec la librairie de la rue Saint-Vincent. L'interprétation de cet échantillonnage est rendue difficile par l'absence relative d'information concernant chacun de ces clients. Nous pouvons affirmer que 5,2% de cette clientèle est constituée de femmes, que 41,5% de cette même clientèle est composée de membres du clergé, de fabriques et de communautés religieuses et que 8% des noms inscrits sur ces trois listes sont des membres des professions (médecine et droit); tandis que 6% des clients sont des institutions scolaires, 39,3% de la clientèle se perd dans l'anonymat des noms sans distinction, de statut professionnel ou autre.

Diverses constatations révélatrices au sujet de la clientèle, de sa localisation géographique, urbaine ou rurale, peuvent être établies par l'analyse de l'inventaire de 1854-55. Sur les quatre cent vingt-six clients identifiés dans ce document, 30,7% sont montréalais, 35,4% sont urbains et 64,6% sont des ruraux. Plus de cent quatre villes ou municipalités bas-canadiennes sont représentées dans la liste des adresses des quatre cent vingt-six clients identifiés.

Nous présentons dans l'annexe II, deux cartes qui témoignent du rayonnement géographique de la librairie de la rue Saint-Vincent.

V. — LA CONCURRENCE.

L'absence d'association de librairies ou d'imprimeurs ⁷⁶ conjuguée à l'absence de réglementation en provenance de l'extérieur du milieu, rend l'analyse des phénomènes divers liés à cet univers du travail et du commerce

⁷⁵ Voir Annexe II, à la thèse de doctorat: *Edouard-Raymond Fabre, bourgeois-patriote du Bas-Canada, 1799-1854*. Inventaire des biens après décès, pp. 559ss., McGill University.

⁷⁶ En 1854, la Société des imprimeurs de Montréal donne une soirée publique. A notre connaissance, c'est la première manifestation officielle de cette société.

difficile. Qu'il s'agisse du traitement des auteurs, des normes d'apprentissage, des conditions de travail dans les ateliers d'impression et de reliure, du sentiment et des jugements qui accompagnent la parution d'un ouvrage anonyme, d'un ouvrage plagié ou l'annonce de l'ouverture d'une nouvelle librairie, nos informations sont fort limitées. En raison des dimensions restreintes du marché, des difficultés inhérentes à l'importation, on imagine que ce secteur commercial était peu achalandé.

Une analyse plus détaillée des phénomènes de concurrence nous met en présence d'un univers varié et instable. En effet, la concurrence que subit la librairie de la rue Saint-Vincent, est multiforme.

Les multiples ventes à l'encan constituaient une forme de concurrence non négligeable. En guise d'exemple, il suffit de signaler qu'à quelques trois mois de distance, en 1830, trois imposantes bibliothèques privées étaient vendues à l'encan. Début avril, la bibliothèque du juge Foucher est mise en vente⁷⁷. Dans les premiers jours de juillet, la bibliothèque de l'honorable capitaine Bynd, contenant un millier de volumes, est mise à l'enchère⁷⁸. *La Minerve* du 8 août annonce que la bibliothèque d'Amable Berthelot sera mise en vente. L'importance de cette collection peut être mesurée par l'impression d'un catalogue. Quelques mois plus tôt⁷⁹, plus de mille volumes de droit avaient été mis en vente à Montréal. Cette soudaine disponibilité de volumes sur le marché restreint constitue une forme de concurrence significative.

A plusieurs reprises, dans sa correspondance, Fabre se plaint de la concurrence, jugée par lui déloyale, qu'il subit de la part de certains membres du clergé. A l'occasion de voyages qu'ils effectuent en Europe, sans considération pour leur fournisseur et leur créancier canadien, ces prêtres, selon Fabre, reviennent au Canada avec des caisses de livres, d'objets du culte, d'instruments de laboratoire. Avant leur départ, ces messieurs invitent les procureurs des collèges à leur confier leur commande.

Dans une lettre extrêmement sévère, adressée à la maison Gaume, les libraires associés Fabre et Perrault reprochent à leur fournisseur français d'expédier à des institutions bas-canadiennes des caisses:

Vous sentez que ce n'est pas agir très loyalement avec nous. Ces Messrs. obtiennent du Gouverneur permission de passer ces livres sans payer les droits et de là il arrive qu'ils viennent crier que nos livres sont trop chers.

Les conséquences financières de ces pratiques sont graves. Ignorant les quantités et les titres reçus, nos libraires sont perplexes au moment où il leur faut détailler leur commande. « Vous risquez notre fortune et vous engagez ce dont nous vous sommes débiteurs. Une telle conduite MM. n'est pas ce que l'on pourrait attendre d'amis comme vous⁸⁰. » Insistant sur les

⁷⁷ *La Minerve*, 8 avril 1830.

⁷⁸ *La Minerve*, 5 juillet 1830.

⁷⁹ *La Minerve*, 4 janvier 1830.

⁸⁰ A.P.Q., *Papiers E. R. Fabre*, lettre à Gaume, [s.date].

conséquences graves qui découlent de ces pratiques, les signataires de la lettre de 29± concluent: « Nous osons vous dire qu'il est de votre devoir de refuser toute commande directe de ces MM. »

A ces deux premières formes de concurrence, il faut ajouter celle qui, mieux organisée et avec des intentions de permanence, est constituée par les autres libraires ou marchands de livres de la ville de Montréal. Pour comprendre en profondeur le phénomène de la concurrence, il faudrait refaire, pour chacun des libraires de la période, l'étude que nous avons effectuée au sujet d'Édouard-Raymond Fabre.

S'il faut en croire le *Montreal Directory* de 1842-43, celui de 1850 et nos propres sources, trente-sept maisons de librairie ont vu le jour à Montréal entre 1823 et 1854. Maison de librairie, l'expression regroupe ici une variété de situations, d'intentions et de destins très grande. Nous retenons, dans les quelques remarques qui suivent, dix-sept maisons de librairie auxquelles Fabre fait référence lui-même ou qui constituent des concurrents importants.

A la fin des années '20, il faut signaler la naissance de la maison Dufort⁸¹. Fabre s'inquiète de ce concurrent, en raison de l'appui que ce nouveau libraire obtient de la maison Bossange, et juge « le fonds » de la maison Dufort « extraordinaire », mais peu varié. On note la naissance de deux librairies, dont la marchandise était voisine de celle offerte par la librairie Fabre et Perrault; il s'agit de la maison Malo⁸² et de la librairie Bruneau⁸³.

Dans la décennie des années '30, sept librairies ouvrent leur porte. Successivement, en 1831, la maison Campbell⁸⁴, en 1832 la maison Magrane⁸⁵, en 1833 la maison Cunningham⁸⁶, et en 1835 la maison Reiffenstein⁸⁷ annoncent leur marchandise: livres français, livres scolaires, littérature, livres « de prix », livres de loi. Si Fabre est inquiet de ces concurrents nouveaux, dont quelques-uns seront rapidement oubliés, il n'en va pas de même des trois nouvelles librairies nées en 1835 et 1836. Louis Perrault, associé aux affaires de son beau-frère Fabre depuis 1828, ouvre sa propre maison en juin 1835, grâce aux appuis financiers d'un certain W. Spink⁸⁸. Très au courant des affaires de la maison Fabre, Perrault fait subir à son ancien associé une concurrence farouche. Douze ans plus tard, Fabre se plaint de cette concurrence. Louis Perrault, « ce diable » donne ses livres⁸⁹ et oblige le libraire de la rue Saint-Vincent à baisser ses prix. En octobre

⁸¹ *La Minerve*, 20 octobre 1828, 24 décembre 1828, 8 octobre 1829.

⁸² *La Minerve*, 28 mai 1827.

⁸³ *La Minerve*, 16 juin 1828.

⁸⁴ *La Minerve*, 21 juin 1831.

⁸⁵ *La Minerve*, 6 août 1832.

⁸⁶ *La Minerve*, 22 juillet 1833.

⁸⁷ *La Minerve*, 28 septembre 1835.

⁸⁸ *La Minerve*, juin 1835.

⁸⁹ A.P.Q., *Papiers E. R. Fabre*, lettre à Julie Bossange, 26 mars 1836.

1836, Henri Vasseur⁹⁰ inaugure sa « loterie de livres » et sa librairie rue Saint-Paul. Même si cette entreprise n'a pas l'importance de la librairie Leprohon, ouverte en juin 1836, elle agrandissait le cercle de la concurrence et des méthodes de vente. La librairie Leprohon⁹¹, 186, rue Notre-Dame, intervient d'une manière agressive dans le marché de plus en plus sollicité:

La collection de livres religieux qu'il se trouve à avoir à vendre maintenant ne cède en rien à ceux qui peuvent être offerts en vente en ce pays. Les arrangements qu'il a pris avec une des principales maisons de Paris doivent lui faire espérer de recevoir cet automne la meilleure collection de livres religieux et de littérature.

La réclame emprunte les mots mêmes de celle de la librairie de Fabre. De plus, Leprohon s'adresse directement à un secteur de la clientèle auquel Fabre s'adressait lui aussi directement: « Il recevra avec la plus généreuse reconnaissance les ordres qui lui seront envoyés par les Messieurs du Clergé auprès desquels il sollicite respectueusement l'encouragement. »

Quand la décennie des années '30 se termine, le marché est de plus en plus encombré. Cette situation ira s'aggravant si l'on tient compte de l'ouverture de sept nouvelles librairies entre 1840 et 1853. Au nombre de ces dernières, il faut signaler en 1842, la librairie Beauchemin⁹², en 1847 la Librairie catholique, propriété de J.-B. Rolland⁹³, dont la maison d'affaires constitue tout un programme.

En septembre 1847, une autre librairie ouvrait ses portes et se proposait de fournir aux membres du clergé les livres et ouvrages divers dont ils ont besoin. Il s'agit de la Librairie ecclésiastique⁹⁴. Les maisons Sadler⁹⁵, inaugurée en 1848, McCoy⁹⁶ en 1849, Gendron⁹⁷ en 1849 également et Chapleau⁹⁸ en 1853, où la marchandise offerte est, à quelques nuances près, la même: livres religieux, manuels scolaires, registres, papiers, etc. Fabre, dans une lettre datée du 27 mars 1847⁹⁹, et adressée à Hector Bossange, se plaint de la concurrence de plus en plus vive et qui « nous cause un tort immense. Il nous faut nous refaire sur les autres ouvrages et sur d'autres marchandises. »

* * *

L'activité de librairie de Fabre offre quelques traits incontestables. En premier lieu, il faut noter la rentabilité financière de l'entreprise. A part certains revenus relativement peu importants qu'il tire de sources

⁹⁰ *La Minerve*, 20 octobre 1836.

⁹¹ *La Minerve*, 16 juin 1836.

⁹² *Les Mélanges religieux*, 21 octobre 1847.

⁹³ *La Minerve*, 14 février 1850.

⁹⁴ *Les Mélanges religieux*, 17 septembre 1847.

⁹⁵ *Les Mélanges religieux*, 4 janvier 1848.

⁹⁶ *La Minerve*, 26 mars 1849.

⁹⁷ *La Minerve*, 29 mars 1849.

⁹⁸ *Le Pays*, 28 février 1853.

⁹⁹ A.P.Q., *Papiers E. R. Fabre*, lettre à Hector Bossange, 27 mars 1847.

secondaires et des prêts personnels qu'il consent, c'est à ses activités de librairie et d'importation que Fabre est redevable de son succès financier. L'ensemble des opérations de la maison, édition, reliure, importation de livres et de marchandises diverses et leur ajustement à la demande par la prévision et la publicité, fonde l'ascension sociale de la famille d'Édouard-R. Fabre. Cette ascension aux conséquences multiples n'était que le complément d'une réussite économique réelle.

En second lieu, il importe de souligner l'ampleur des relations entretenues par notre libraire montréalais avec un très grand nombre d'éditeurs et de libraires français. Dans un temps où ce commerce était plein de nouveautés et de risques, Fabre n'hésita pas à l'organiser sur des bases permanentes et diversifiées, agrandissant le cercle plutôt étroit des possibilités locales. Déjà, la société bas-canadienne était suffisamment structurée au niveau des besoins culturels et intellectuels pour absorber même à des coûts élevés cette marchandise particulière. Pour comprendre cet état de faits, il faut invoquer deux modifications fondamentales qui marquèrent l'évolution de la colonie dans la première moitié du XIX^e siècle, la naissance et la progression d'une bourgeoisie locale et la relance religieuse qui allait, à long terme, envahir en ses dimensions les plus intimes la conscience et l'agir canadien-français. La véritable nature de ces phénomènes structurels est à chercher du côté d'une entreprise de polarisation et d'encadrement dont, parmi d'autres, le livre serait l'instrument. Dans ces sphères nouvelles aux aspirations et comportements en gestation, l'injection d'une littérature française abondante allait rencontrer des besoins et des curiosités nombreux et inédits. Jointe aux volontés et entreprises locales, cette littérature aura un effet cumulatif d'entraînement et de fondement. Or, nos recherches nous ont permis de constater que les fournisseurs européens, auxquels Fabre s'adresse avec le plus de constance, sont des éditeurs d'ouvrages religieux ou à forte influence religieuse. Nos recherches sur la marchandise importée, sur la marchandise offerte, nous ont amenés à constater la place éminente qu'occupait le livre religieux dans la collection des titres offerts à la consommation. Aussi, dans le jeu complexe des influences qui accompagnent la rencontre des pouvoirs et leur volonté de domination, l'entreprise de notre libraire est à ranger du côté des forces de cléricisme et du conservatisme qui sortiront vainqueurs de ce conflit. C'est à ce niveau subtil mais qui rejoint l'homme en l'une des dimensions fondamentales de sa vie, celle de l'expérience religieuse, que notre libraire agit à travers le livre religieux, porteur d'un message dont les répercussions sociales sont réelles. Cette influence, nous l'avons déjà noté, se répercute dans toutes les régions du Bas-Canada.

Si la catégorie « instruite » trouve sa « nourriture », rue Saint-Vincent, nous pensons qu'une partie importante de la marchandise disponible rejoint une clientèle des milieux populaires. Nos recherches sur la diffusion du livre et sur les diverses utilisations qu'on fait du livre nous permettront, nous l'espérons, d'approfondir ces questions.

S'impose avec force, en troisième lieu, l'aptitude remarquable de notre libraire à équilibrer la marchandise offerte aux grands secteurs de la demande, en particulier de la demande religieuse. Il faut souligner le caractère analytique de cette conjonction. L'équilibre déjà noté n'est aucunement l'effet du hasard ou le résultat heureux de forces anonymes quelconques. Il répond à une volonté de bénéfice apte à s'adapter aux conditions nouvelles des pouvoirs et des ressources. L'analyse des divers secteur d'activité de la librairie, marchandise, fournisseurs, édition, clientèle, publicité, etc., met en lumière l'exceptionnelle reconnaissance et la dépendance de la maison par rapport au pouvoir religieux, aux formes nouvelles qu'il épouse, aux besoins qu'il définit et impose, aux ressources qu'il commande.

Enfin, on aura noté l'intérêt de plusieurs marchands montréalais pour le commerce du livre. Les recherches que nous poursuivons nous permettront sans doute un jour d'établir des données plus explicites sur ce phénomène qui est au cœur même de notre histoire culturelle et intellectuelle. Nous publierons prochainement une série de cartes illustrant la diffusion du livre et une étude d'analyse quantitative quant au destin de certaines catégories de livres, voir même quant à l'histoire de certains imprimés. Nous espérons que ces recherches susciteront de nouvelles interrogations quant à notre passé intellectuel, culturel et social.

ANNEXE I

TABLEAU I *

Divers	0,5%
Économie et Finance	1,0%
Loisirs	1,1%
Science	1,5%
Pédagogie	2,3%
Médecine	2,7%
Technique et Métiers	3,4%
Géographie et Récit de voyage	4,4%
Jurisprudence	14,8%
Histoire et Politique	18,8%
Religion	23,9%
Lettres et Philosophie	25,6%

* Catalogue de la Librairie de E. R. Fabre et Cie, rue Notre-Dame, vis-à-vis la prison. Montréal, Imprimé par Ludger Duvernay, 1830.

TABLEAU II *

Divers	0,5%
Économie et Finance	0,9%
Loisirs	1,6%
Science	2,1%
Pédagogie	2,2%
Médecine	2,0%
Technique et Métiers	5,9%
Géographie et Récit de voyage	5,4%
Jurisprudence	10,7%
Histoire et Politique	13,5%
Religion	31,3%
Lettres et Philosophie	23,9%

* Catalogue général de la Librairie canadienne d'Édouard-R. Fabre. Montréal, de l'Imprimerie de L. Perrault, 1835.

TABLEAU III *

Divers	0,8%
Économie et Finance	0,9%
Loisirs	0,7%
Science	0,8%
Pédagogie	1,5%
Médecine	5,6%
Technique et Métiers	3,5%
Géographie et Récit de voyage	3,8%
Jurisprudence	8,7%
Histoire et Politique	13,4%
Religion	37,8%
Lettres et Philosophie	22,5%

* Catalogue général de la Librairie canadienne d'Édouard-R. Fabre, 1837.

TABLEAU IV *

Livres	46,7%
Papiers peints	33,2%
Vêtements	10,3%
Objets du culte	6,0%
Objets décoratifs ou usuels	2,8%
Cosmétiques	1,0%

* Données proportionnelles de la marchandise importée de France. Inventaire des biens après décès, 1854-55.

TABLEAU V *

Divers	0,9%
Économie et Finance	0,2%
Loisirs	0,8%
Science	0,8%
Pédagogie	12,1%
Médecine	0,6%
Technique et Métiers	0,9%
Géographie et Récit de voyage	1,3%
Jurisprudence	1,1%
Histoire et Politique	3,7%
Religion	62,0%
Lettres et Philosophie	15,6%

* Analyse proportionnelle par secteur des volumes achetés en France, selon l'inventaire de 1854.

TABLEAU VI *

Catéchisme	0,5%
Histoire de l'Église	0,6%
Théologie	0,8%
Bible	1,0%
Pastorale	1,4%
Vie du Christ, de la Vierge et des Saints	11,5%
Manuel de Piété	35,5%
Spiritualité et Dévotions diverses	39,2%
Sans identification	9,5%

* Analyse proportionnelle par catégorie des volumes religieux achetés en France, selon l'inventaire de 1854-55.

TABLEAU VII *

Histoire	1,8%
Français écrit, Alphabet	5,1%
Grammaires latines	5,3%
Religion	6,3%
Géographie	36,5%
Grammaires françaises	45,0%

* Analyse proportionnelle par catégorie des volumes scolaires achetés en France, selon l'inventaire de 1854-55.

TABLEAU VIII *

Divers	2,4%
Économie et Finance	0,2%
Loisirs	1,0%
Science	0,6%
Pédagogie	28,8%
Médecine	0,2%
Technique et Métiers	0,3%
Géographie et Récit de voyage	2,4%
Jurisprudence	0,1%
Histoire et Politique	2,8%
Religion	57,6%
Lettres et Philosophie	3,6%

* Analyse proportionnelle par catégorie des volumes achetés au Canada et qui se trouvent au magasin, selon l'inventaire de 1854-55.

TABLEAU IX *

Divers	0,6%
Économie et Finance	0,1%
Loisirs	0,2%
Science	1,2%
Pédagogie	48,5%
Médecine	0,1%
Technique et Métiers	0,1%
Géographie et Récit de voyage	0,5%
Jurisprudence	0,1%
Histoire et Politique	0,8%
Religion	47,0%
Lettres et Philosophie	0,8%

* Analyse proportionnelle par catégorie des volumes achetés au Canada et qui se trouvent au magasin et en entrepôt, selon l'inventaire de 1854-55.

TABLEAU X *

Divers	0,7%
Économie et Finance	0,2%
Loisirs	0,4%
Science	1,0%
Pédagogie	33,6%
Médecine	0,3%
Technique et Métiers	0,4%
Géographie et Récit de voyage	0,8%
Jurisprudence	0,5%
Histoire et Politique	2,0%
Religion	53,2%
Lettres et Philosophie	6,9%

* Analyse proportionnelle par catégorie de l'inventaire total de la maison Fabre et Gravel, selon l'inventaire de 1854-55.

TABLEAU XI *

Volumes à caractère religieux ..	51,0%
Almanach, Ordo	20,4%
Science	4,1%
Manuels scolaires	12,2%
Loisirs	2,0%
Politique, Droit, Histoire	10,3%

* Publications auxquelles la maison Fabre fut associée entre 1827 et 1854.

ANNEXE II



